

## FICHE OUTIL

### Antibiotiques et antibiorésistance : Aide à la diffusion d'informations auprès des usagers

Projet élaboré par le groupe représentants des usagers du Cclin Ouest et les Arlin, soutenu par les OMÉDIT de Normandie, Bretagne et Pays de Loire, en partenariat avec la Spilf, la FHF et le Lien.



#### Contexte :

- Prescription d'antibiotiques à toutes les étapes du parcours de soin.
- Emergence de bactéries multi-résistantes mettant en jeu l'efficacité des antibiotiques disponibles sur le marché et le peu de développement de nouveaux antibiotiques en perspective.
- Véritable enjeu de santé publique.
- Manque de connaissances des usagers concernant le bon usage des antibiotiques et les risques de résistance (« *Les antibiotiques ce n'est pas automatique* »... oui, mais pourquoi ?) -> Elaboration d'un document grand public en 2015.
- Démarche menée dans le cadre du PROPIAS<sup>1</sup> :
  - Axe 1 : développer la prévention des IAS en impliquant les patients et les résidents o thème 3 : promotion de la formation de tous impliquant les Equipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH) et les Usagers
  - Axe 2 : renforcer la prévention et la maîtrise de l'antibiorésistance
    - o thème 1 : associer les usagers à la maîtrise de l'antibiorésistance, o thème 4 : réduire l'exposition aux antibiotiques et ses conséquences dans la population des usagers du système de santé.

#### Objectifs



Proposer une aide à la diffusion des affiches et des plaquettes grand public à l'occasion de la Semaine de la Sécurité des Patients (SSP) 2016 dans les établissements de santé et médico-sociaux de Normandie.

Communiquer avec les usagers (patients, familles, visiteurs...) et les informer sur l'antibiorésistance et le bon usage des antibiotiques. Leur permettre de répondre à 4 questions :

- Qu'est-ce qu'un antibiotique ?
- Quand doit-il être prescrit ?
- Qu'est-ce que la résistance aux antibiotiques ?
- Pourquoi les antibiotiques sont-ils en danger ?

Impliquer les représentants des usagers (RU).

<sup>1</sup>PROPIAS : programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins, Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes. Juin 2015. [www.sante.gouv.fr/propias](http://www.sante.gouv.fr/propias)

<b>Périmètre</b>	Etablissements sanitaires (ES) et médico-sociaux (EMS)
<b>Public cible</b>	Usagers du système de santé, professionnels de santé
<b>Chef de projet</b>	Propositions : projet piloté par référent antibiotique, EOH, médecins coordinateurs, infirmières coordinatrices...
<b>Acteurs</b>	Référents antibiotiques, représentants des usagers, EOH, membres de la Commission des antibiotiques, correspondants en hygiène, coordonnateurs de la gestion des risques, étudiants, ...
<b>Interlocuteurs</b>	Direction, CRUQPC, Instances, Services
<b>Supports*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiches</li> <li>• Dépliants en 3 volets</li> </ul>
<b>Organisation</b>	<p><b>L'organisation est laissée à l'appréciation des établissements.</b></p> <p><b><i>Suggestions pour l'organisation</i></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier un chef de projet (membre de l'EOH, référent antibiotiques...)</li> <li>2. Obtenir l'accord des directions (communication, affichage) et informer la CRUQPC, la CME, les responsables des services concernés (cadre et médecin)</li> <li>3. Impliquer les RU et solliciter l'aide des correspondants en hygiène des services : réserver un temps pour une réflexion commune à la diffusion du message et leur remettre la feuille d'aide et d'évaluation (<b><i>Cf. fiche « Infos utiles RU » *</i></b>)</li> <li>4. Identifier les lieux d'affichage (exemples : halls, ascenseurs, couloirs, cafétérias, salles d'attente)</li> <li>5. Informer les services des lieux « points rencontre - information » de la journée au sein desquels les usagers seront rencontrés (y compris dans les EMS pour les familles et résidents...) ; exemples : hall d'accueil, cafétérias, salles d'attente, consultations externes, hôpitaux de jour...</li> </ol>
<b>Evaluation</b>	Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'évaluer votre action en remplissant l'encadré à la page 2 de la fiche « Infos utiles RU » puis en remettant la fiche complétée au « chef de projet » de votre établissement.
<b>Perspectives</b>	Recensement des idées et des projets mis en place par les équipes. Valorisation et partage d'expériences auprès des partenaires.

\*L'ensemble des documents est téléchargeable sur le site de l'ArIn Normandie : <http://www.rrhbn.org/>

